

Bekanntmachungen.

Le Conseiller d'Etat, Administrateur des postes et autres moyens de transport, porte à la connaissance du public, que, par suite des nouveaux tarifs qui ont été adoptés dans les bureaux des postes du royaume de Prusse, et qui sont appliqués également à la correspondance destinée pour les Pays-Bas, le port de quelques lettres originaires de la Prusse subira une légère augmentation, à compter du 1^{er} mai 1826.

Le Conseiller d'Etat, Administrateur des Postes etc.,
Signé, VAN ROYEN.

Vente de Bois domaniaux à Diekirch.

Il sera procédé, par le ministère de M^e. Didier, en son étude, à Diekirch, le *lundi, vingt-neuf mai 1826*, à dix heures du matin, à la vente publique des Bois domaniaux, dépendant de l'Inspection des Eaux et Forêts de Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

La description de ces Bois se trouve dans le catalogue qu'on peut se procurer, à raison de 15 cents, chez l'Inspecteur des forêts, les Receveurs des domaines à Diekirch, Neuf-Château, Bouillon, Virton, Arlon, Etalle, Bastogne, Houffalize, Wiltz, Luxembourg, Echternach, Grevenmacher, ainsi que chez tous les Receveurs des domaines des chefs-lieux de province du royaume.

Liège, le 23 avril 1826.

L'Administrateur des domaines,
eaux et forêts du 5^e ressort,
FERDINAND DEL-MARMOL.

Vente de Bois domaniaux à Dinant.

Il sera procédé, par le ministère du notaire Lion, en son étude, à Dinant, le *lundi, cinq juin 1826*, à dix heures du matin, à la vente publique de Bois domaniaux, dépendant de l'Inspection des Eaux et Forêts de Dinant, province de Namur.

La description de ces Bois se trouve dans le catalogue, qu'on peut se procurer, à raison de 30 cents, chez l'Inspecteur des eaux et forêts, et les Receveurs des domaines à Dinant, Namur, Rochefort et Florennes, ainsi que chez tous les Receveurs des domaines des chefs-lieux de province du royaume.

Liège, le 23 avril 1826.

L'Administrateur des domaines,
eaux et forêts du 5^e ressort,
FERDINAND DEL-MARMOL.

Kommenden Donnerstag, als den 11. d. M., früh Morgens um 9 Uhr, soll eine Lieferung für das k. k. Königl. Preuß. allgemeine Garnison=Lazareth von 100 Betttüchern, 100 Strohsäcken, 97 Kopfpolstern, 100 Kopfkissen=Ueberzügen, 69 Handtüchern, 24 Schmelin und 11 Wasseremern, an den Mindestfordernden überlassen werden. Es werden demnach diejenigen, welche diese Lieferung zu über-

nehmen Willens sind, hiermit aufgefordert, Tages zuvor ihre Forderungen schriftlich im Bureau des vorgedachten Garnison=Lazareths abzugeben, und das Weitere obenbesagten Tages und Stunde zu gemäßen. Die näheren Bedingungen, so wie Proben der zu liefernden Gegenstände sind ebendasselbst zu entnehmen. — Luxemburg, den 4. May 1826.

Die Garnison=Lazareth=Commission.

Le jeudi, 15 du mois de juin prochain, 2 heures de relevée, en l'auberge du sieur Jean Beissel, de Strassen, il sera procédé à l'adjudication au rabais de l'entreprise d'une nouvelle Eglise à construire dans la section de Strassen, canton de Luxembourg, en présence de MM. les Bourgmestres et de l'Architecte, et devant le Notaire Majerus, de résidence à Luxembourg. — Les devis et cahier des charges se trouvent déposés au secrétariat du Bourgmestre à Grevels, chez l'Architecte et en l'étude du Notaire susdit, où les amateurs pourront en prendre connaissance.

MAJERUS, Notaire.

On trouve chez le soussigné du Vin de Bordeaux rouge, à raison de 99 fl. 22 1/2 cts. (210 fr.) la pièce pour la ville, et 89 fl. 77 1/2 cts. (190 fr.) pour la consommation hors des limites de l'octroi.

Joseph REUTER, fils, Négociant,
rue de la Rorte-Neuve, à Luxembourg.

Bei Unterzeichnetem findet man rothen Bordeaux=Wein zu dem sehr billigen Preise von 99 fl. 22 1/2 Cts. (210 Fr.) per Faß für die Stadt, und zu 89 fl. 77 1/2 Cts. (190 Franken) für die Consumption außerhalb des Detroi=Gebiets.

Joseph Reuter, Sohn,
Kaufmann in der Neuthorstraße.

J. B. WIRTGEN, a l'honneur d'informer le public, qu'à dater de ce jour, le prix des places à la diligence de Luxembourg à Metz, qui était de 5 francs, est réduit à 4 francs par place. — De Luxembourg à Thionville, 2 fr. 50. Luxembourg, le 1^{er} mai 1826.

Magazin von Tüchern (Fabrik von Verviers), Flachs, Garn und Leinwand zu Matrasen, bei H. Fischer=Garnier, Commissionäre zu Lügemburg, Beaumontsstraße Nr. 46. — NB. Die Tücher, der Flachs und die Leinwand zu Matrasen werden für den Fabrik=Preis verkauft; erstere und dritte stückweis. Lügemburg, den 22. April 1826. H. Fischer=Garnier.

MAGASIN de Draps de Verviers, de Lin, de Fil et Toiles à matelats, chez H. Fischer-Garnier, commissionnaire à Luxembourg, rue de Beaumont, n. 46.

NB. Les Draps, le Lin et les Toiles à matelats seront vendus au prix de fabrique; les 1^{er} et 3^e par pièces.

Luxembourg, le 22 avril 1826. H. FISCHER-GARNIER.